

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/07/2026		N° DU PROCÈS-VERBAL 26036914																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																									
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié																																																																									
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		Défaillance(s) critique(s) 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée, AVG.																																																																									
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		Défaillance(s) mineure(s) 8.2.12.d.1. EMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0072																																																																									
N° D'AGRÈMENT : S0135227																																																																											
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																											
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																											
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																											
N° D'AGRÈMENT : 01351572 SIGNATURE : 																																																																											
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																											
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation																																																																							
GW-734-YX (F)		16/05/2024		16/05/2024																																																																							
Marque		Désignation commerciale																																																																									
VOLVO		XC60																																																																									
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre																																																																							
YV1UZH4V4R1947846		M1		VP																																																																							
Type/CNIT		Énergie																																																																									
M1GVLVVPWU26264		EE																																																																									
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																											
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 20872		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																									
MENTIONS LÉGALES		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+0.4m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">0%</td> <td colspan="2">2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1162daN</td> <td colspan="2">1019daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>399daN</td> <td>394daN</td> <td>289daN</td> <td>300daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">4%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>399daN</td> <td>394daN</td> <td>289daN</td> <td>300daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="2">63%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.023</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-2.2%</td> <td>-1.9%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.4m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		2%		Forces verticales :	1162daN		1019daN		Frein de service :					Forces de freinage :	399daN	394daN	289daN	300daN	Déséquilibre (<20%):	2%		4%		Forces de freinage (efficacité) :	399daN	394daN	289daN	300daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	63%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.023					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.2%	-1.9%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																								
	G	D	G	D																																																																							
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.4m/Km																																																																										
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		2%																																																																								
Forces verticales :	1162daN		1019daN																																																																								
Frein de service :																																																																											
Forces de freinage :	399daN	394daN	289daN	300daN																																																																							
Déséquilibre (<20%):	2%		4%																																																																								
Forces de freinage (efficacité) :	399daN	394daN	289daN	300daN																																																																							
Taux d'efficacité (≥ 58%):	63%																																																																										
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%																																																																											
Emissions à l'échappement :																																																																											
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.023																																																																											
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.2%	-1.9%																																																																									
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.																																																																											